

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

---

N° 27. — NOVEMBRE 1868

---

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.

Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

M. le marquis d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.

M. Henry TURQUET, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

*Président* : M. VATIN.

*Vice-présidents* : MM. VERNOIS. — DE MARICOURT.

*Secrétaire-général* : M. THIRION.

*Secrétaires* : MM BRUIET. — COSSIN.

*Trésorier* : M. CABOT.

*Présidents des Comités* : MM. LETUPPE. — BARRÉ. — CHANTRIER.

— VINET.

*Jardinier-professeur de la Société* : M. DUBARLE.

---

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

*Canton de Creil* : MM. PÉAN (Armand). — PRÉVOST (François).

*Canton de Crépy* : MM. DELAHAYE. — BORNICHE.

*Canton de Nanteuil-le-Haudouin* : MM. BOUCARD. — LARDÉ.

*Canton de Pont-Sainte-Maxence* . MM. PALMER. — SERRET.

*Canton de Senlis* : MM. TASSIN. — DURIEZ.

**Bureaux des Sections cantonales.**

SECTION DE CREIL.

*Président* : M. PAUPERT.

*Vice-présidents* : MM. DORÉ. — CAUCHOIS père.

*Secrétaire* : M. POULAIN.

*Vice-secrétaire* : M. BOBLET (Paul).

*Trésorier* : M. MAST.

SECTION DE CRÉPY.

*Président d'honneur* : M. DAMBRY.

*Président titulaire* : M. AUDEBERT.

*Vice-présidents* : MM. DE LA GRANGE. — BLÉRYE.

*Secrétaire* : M. le docteur BOURGEOIS.

*Vice-secrétaire* : M. DESJARDINS.

*Trésorier* : M. TASSART.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.

*Président* : M. LEMAIRE.

*Vice-présidents* : MM. LAMICHE. — RUDET PÈRE.

*Secrétaire* : M. JOURDAIN.

*Vice-secrétaire* : M. CORBIE.

*Trésorier* : M. PINÇON.

SECTION DE PONT-SAINTE-MAXENCE.

*Présidents d'honneur* : MM. MARIN. — DE VERNEUIL.

*Président titulaire* : M. le docteur MORILLION.

*Vice-présidents* : MM. LESSIEUX. — LECLERC.

*Secrétaire* : M. PAYEN.

*Vice-secrétaire* : M. MEUNIER.

*Trésorier* : M. LAVERGE.

*Article 5 du Règlement.* — L'article 4 des Statuts fixe le taux de la cotisation annuelle à dix francs. Celle-ci est payable d'avance sur la quittance du Trésorier, et sans frais, quelle que soit l'époque de l'admission.

*Art. 6.* — Lors du paiement de la cotisation, il est remis, chaque année, une carte nominative donnant le droit d'entrée personnelle au jardin d'expériences, aux expositions, aux séances de la Société, et aux leçons théoriques et pratiques. Elle doit être revêtue de la signature du titulaire.

*Art. 7.* — Tout membre qui voudra cesser de faire partie de la Société, devra en donner avis, par écrit, au Président, dans les deux derniers mois de l'année.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : .....

7995

CB : .....

3022

SHAS



00000003027

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

### Procès-verbal de la séance du 8 Novembre 1868.

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, VICE-PRÉSIDENT, ET DE M. TURQUET,  
PRÉSIDENT D'HONNEUR.

La séance est ouverte à deux heures et demie. — M. le Président invite M. le docteur Pigeaux, membre correspondant, présent à la séance, à prendre place au Bureau.

Les objets suivants sont exposés :

1° Par M. Ayffire, des *Nêstes*, dont une du poids de 92 grammes, et pour lesquelles le Comité demande une *mention honorable*.

2° Par M. Laudigeois, 9 variétés de *Raisins*, pour lesquelles le Comité demande une *mention simple*.

3° Par M. Bruxelles, 2 *Poires* inconnues qui ne peuvent être déterminées, le présentateur ayant oublié d'apporter un rameau de l'arbre qui les a produites. — Le Comité propose des *remerciements*.

4° Par M. Barbier (Roger), une corbeille de *Pommes de terre* en 3 variétés, un *Chou* de Milan pied-court, un *Potiron*, 2 bottes de *Carottes* demi-longues de Crécy, un panier de *Mâches* rondes, une botte de *Poireaux* courts de Rouen, 2 pieds de *Céleri* ture, une botte d'*Oignons*, une *Betterave* Globe-Rouge et une *Betterave* Disette. — Le Comité propose une *mention simple*.

5° Par M. Cosson, 5 pieds de *Céleri* plein blanc, une botte de *Poireaux* demi-longs, une botte de *Scorsonnières*, une botte de *Navets* demi-longs de Crécy, une *Chicorée* demi-fine, une *Scarole* verte maraîchère, un *Chou-fleur* gros Salomon, 2 *Laitues* Palatine, un panier de *Choux* de Bruxelles, un panier d'*Épinards* ronds de Hollande, une botte de *Carottes* demi-longues de Crécy, une botte de *Carottes* courtes, une *Courge* d'Italie. — Le Comité propose une *mention honorable*.

6° Par M. Lépine, un panier d'*Épinards* ronds de Hollande, un panier de *Mâches* rondes, un panier de *Choux* de Bruxelles, 2 *Chicorées* de Rouen, 3 *Chicorées* demi-fines, 3 *Scaroles* vertes, 3 *Laitues* de la Passion, 3 *Chou-fleurs* demi-durs de Paris, 3 pieds de *Céleri-Rave*, un *Chou* de Milan pied-court, un *Cardon* blanc de Tours, une botte de *Poireaux* longs des Vertus, une botte de *Carottes* demi-longues, une botte de *Scorsonnières*, une botte de *Radis* roses. — Le Comité demande une *mention très honorable*.

7° Par M. Thirion, au nom de M. Tisserant, jardinier-maraîcher à Saint-Nicolas, un *Giraumon-Turban*, pour lequel le Comité demande des *remerciements*.

8° Par M. Bruxelles, une *Courge* du Mexique indéterminée, dont M. le docteur Pigeaux promet de donner le nom, et que le présentateur affirme être de très bonne qualité. — Le Comité propose des *remerciements*.

M. le Président demande si quelqu'un a des observations à faire sur la rédaction du procès-verbal de la précédente séance, et, personne n'ayant répondu à cet appel, l'adoption de ce procès-verbal est immédiatement mise aux voix et prononcée. Mais, à ce propos, M. le Secrétaire-général demande à présenter quelques observations sur le procès-verbal de la séance du 9 septembre dernier de la Section de Pont-Sainte-Maxence, à laquelle il assistait, et que présidait M. de Maricourt. En effet, deux questions intéressantes y ont été discutées qui méritent d'être reproduites en séance générale : Des Pommes de terre avaient été présentées par M. Daumalle comme provenant du mélange de *Chardon* et de *Saucisse* cultivées ensemble dans le même champ, et M. Thirion avait cru devoir mettre en doute la possibilité du mélange de deux variétés par le contact des racines. M. de Maricourt fait observer qu'il ne faudrait peut-être pas être aussi absolu, car les tubercules de la Pomme de terre ne sont pas, à proprement parler, des racines, mais plutôt des tiges souterraines ou rhizomes, et rien ne démontre qu'une greffe par approche ne puisse pas s'opérer entre elles. A ce propos, M. le docteur Pigeaux rappelle la curieuse expérience de greffes d'yeux sur des Pommes de terre qui est relatée au procès-verbal de la séance du 5 juillet dernier. M. Thirion ajoute que, au point de vue exclusif de l'horticulture, le plus intéressant est de savoir ce que produiraient des tubercules ainsi greffés par approche, au cas où telle serait leur origine, et qu'il a demandé qu'il fût recommandé à M. Daumalle de les planter. — M. Xavier Lefebvre, en terminant une petite leçon sur l'usage des engrais chimiques, a émis, dans cette même séance, l'idée que leur emploi exclusif devrait donner de bons résultats dans la culture du cresson, qui, végétant dans l'eau courante, ne paraît pas avoir autant besoin de terreau que les plantes qui plongent leurs racines dans la terre, et il est bon de signaler cette proposition aux cressonniers de Senlis, qui ne voudront sans doute pas laisser échapper cette occasion de faire une expérience utile.

Quatre membres nouveaux, présentés dans la précédente séance, sont admis par un vote unanime, et, aussitôt après, sur l'invitation de M. le Président, M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Les procès-verbaux des dernières séances des sections de Crépy, Nanteuil et Pont-Sainte-Maxence, y compris, pour cette dernière, le procès-verbal de sa séance extraordinaire du 27 septembre 1868, malheureusement arrivé trop tard pour qu'on ait pu faire figurer au Bulletin la chaleureuse improvisation de M. le docteur Morillion, et le compte-rendu très intéressant de M. Meunier. — A propos de cette exposition, M. le Secrétaire-général signale à l'Assemblée une heureuse innovation introduite par la commission d'organisation, qui a fait vendre aux enchères les lots abandonnés par les exposants, et versé dans la caisse du Bureau de bienfaisance le produit de cette vente, montant à 78 fr. 60 c. M. le docteur Pigeaux dit qu'à Beauvais, les fruits exposés sont vendus, aux enchères également, mais au profit de la Société.

2° Une lettre de M. de Boutteville, vice-président de la Société impériale et centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure, accompagnant l'envoi d'une brochure intitulée : *De l'existence limitée et de l'extinction des végétaux propagés par division*. M. le Président dit que des remerciements seront adressés à M. de Boutteville, et que M. Thirion sera chargé de faire un rapport sur cette brochure.

3° Une lettre de M. Buchetel, faisant hommage à la Société, au nom et comme collaborateur de M. Ferdinand Jamin, d'un livre intitulé : *Les Fruits à cultiver*, qui sera confié à M. Dubarle, pour en faire l'analyse et un rapport.

4° Une lettre de M. Xavier Lefebvre, promettant de se charger, dans les conférences horticoles de Senlis, de l'*Etude de l'atmosphère*.

5° Une lettre de M. l'Inspecteur des Contributions indirectes, annonçant que, à sa sollicitation, M. le Directeur général autorise la Société à cultiver la *Nicotiana grandiflora*, au nombre d'environ dix à quinze pieds, dans son jardin d'expériences, à la condition que ces plantes, à leur maturité, seront détruites en présence des agents de l'administration. — M. le Secrétaire-général, sur l'ordre de M. le Président, a répondu à cette lettre, en remerciant M. l'Inspecteur des bons procédés dont il avait usé dans cette affaire à l'égard de la Société, et de la faveur qu'il avait obtenue pour elle; ajoutant toutefois qu'elle se croyait obligée d'y renoncer, attendu qu'il lui serait inutile de cultiver une plante, d'un effet ornemental remarquable, mais dont elle ne pourrait ni conseiller ni propager l'emploi.

6° Une lettre par laquelle M. le Président du *Cercle horticole de Lille* annonce à M. le Secrétaire-général de la Société de Senlis sa nomination comme membre honoraire correspondant. A cette lettre est joint un exemplaire du premier Bulletin du Cercle, où se trouve un éloge flatteur des travaux et des succès de notre Société. M. le Président propose de nommer le Cercle horticole de Lille société correspondante, ce qui est adopté par acclamation.

7° Un bordereau de restitution des fonds déjà versés à la perception de Senlis pour les contributions du jardin de la Société.

8° Le catalogue de la maison Masson fils, horticulteur à Gouvieux.

9° Le catalogue de la maison Chantrier père et fils, horticulteurs à Mortefontaine.

10° Une liste des Instituteurs membres de la Société qui ont obtenu des récompenses pour leur *Enseignement horticole* pendant l'année 1868, savoir :

MM. LESTOCART, instituteur à Coye, 2<sup>e</sup> prix.

GODIN, instituteur à Saint-Maximin, 4<sup>e</sup> prix.

CARPENTIER, instituteur à Plailly, rappel de 1<sup>er</sup> prix.

VIGNON, instituteur à Aumont, 2<sup>e</sup> prix.

TRICOT, instituteur à Rully, 3<sup>e</sup> prix.

VAILLANT, instituteur à Béthisy-Saint-Martin, rappel de 1<sup>er</sup> prix.

LERMINIER, instituteur à Auger-Saint-Vincent, 2<sup>e</sup> prix.

DESJARDINS, instituteur à Russy-Besmont, 3<sup>e</sup> prix.

CHAPRON, instituteur à Feigneux, 3<sup>e</sup> prix.

11° Les numéros de janvier et février, août et septembre 1868 du Bulletin de la *Société d'arboriculture de Chauny*, où se trouvent : l'affirmation que les variétés de *poires* qui demandent l'*espalier* peuvent parfaitement mûrir leurs fruits en *plein-vent*, quand elles sont transportées par la greffe de boutons à fruit sur des variétés plus vigoureuses. — Un moyen singulier de destruction du *puceron lanigère*, qui consisterait à planter des *capucines* au pied des arbres qui en sont attaqués.

12° Le numéro de mai 1868 de l'*Apiculteur*.

15° Les numéros de juin, juillet et août 1868 du Bulletin de la *Société d'horticulture de Soissons*.

14° Les numéros d'août et septembre 1868 du Journal de la *Société impériale et centrale d'horticulture de France*, contenant plusieurs passages qui méritent d'être signalés : — Une mention de la maturation en plein air des graines de *Tradescantia Japonica*, recommandé par M. Chantrier comme faisant des bordures charmantes, même en plein soleil. — La destruction des *pucerons noirs du melon* au moyen de *poussier de charbon* projeté sur les feuilles. — Une note de M. Charles Baltet, sur l'emploi des *déchets de cotons*, soit comme paillis, soit même comme matériaux de couches tièdes, soit enfin comme couverture sur des planches d'asperges que l'on veut hâter. A ce propos, M. Dupuis (de Belloy) recommande d'enlever préalablement toute la terre qui recouvre les griffes. — La mention d'un engrais dans la composition duquel entre pour un vingt-cinquième la *chaux carburée* ayant servi à l'épuration du gaz d'éclairage. M. le Secrétaire-général fait remarquer que les usines rejettent en assez grande quantité cette matière, qui pourrait être utilisée en horticulture, et il annonce que M. Cuinières lui a promis d'en mettre à sa disposition pour les essais d'engrais qui seront faits, au printemps prochain, dans le jardin de la Société. — Une remarque intéressante faite au sujet des pommiers conduits en *cordon horizontal*, près de terre, dont les fruits, paraît-il, seraient moins souvent attaqués par les vers. — Divers remèdes proposés contre les insectes qui seraient détruits : les *kermès* par une solution de *colle forte* tiède; le *puceron lanigère* au moyen d'une friction opérée par une brosse dure trempée dans l'*alcool*; la solution sulfurée qui compose les *bains de barèges* artificiels pour détruire les insectes qui attaquent les *cônifères*; l'*eau miellée* contre tous les *pucerons*; enfin, une décoction de *pétunia* qui pourrait remplacer le tabac dans tous ses usages insecticides.

15° Le Bulletin d'octobre 1868 de la Société d'horticulture de Clermont.

16° Les numéros d'août et septembre du Bulletin de la Société impériale d'acclimatation, dans l'un desquels M. le Secrétaire-général croit devoir faire remarquer, quoique le fait ne soit pas particulièrement horticole, l'indication de l'emploi du *marc de café* mis dans la boisson des *poules*, pour combattre chez ces volatiles l'invasion de la maladie assez fréquente qui décime nos basses-cours, et dont le caractère extérieur principal est le noircissement de la crête et des caroncules.

17° Les numéros de février à juin 1867, de février et mars et de juin et juillet

1868 du Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, contenant les passages remarquables qui suivent : Il paraîtrait que les larves de certains insectes se fixent, vers la fin de l'été, dans l'extrémité encore tendre des bourgeons de l'année, et que c'est, en conséquence, une pratique utile que de brûler, après la taille, tous les rameaux que la serpette a supprimés. — Dans l'effeuillement de la vigne, une coutume mal raisonnée consiste à enlever tout d'abord les feuilles qui masquent la grappe, tandis que celles qu'il faut enlever sont au contraire latérales et empêchant, non l'accès direct des rayons solaires, mais leur accès oblique et la réverbération des murs. — La *Centaurea candidissima* se multiplie difficilement de bouture; le moyen d'en assurer la multiplication consiste à séparer, huit jours d'avance, les tiges que l'on veut bouturer, en laissant adhérent un lambeau d'écorce; la cicatrisation se fait, et on évite ainsi la pourriture.

18° Les numéros des 5 et 20 octobre et 5 novembre du Journal de l'Agriculture, dans lesquels se trouvent : Le conseil d'employer les engrais liquides, arrosages de *purin étendu d'eau*, pour détruire ou chasser les vers blancs. — La description du moyen suivant employé par les cultivateurs de Montreuil pour conserver jusqu'en juin les belles Pommes de *Calville blanc*, qu'ils fournissent au printemps aux restaurateurs de Paris : vers le mois de janvier, ils font la visite des Pommes, et mettent de côté toutes celles qui sont fermes et lisses; ils les placent une à une, et sans qu'elles se touchent, sur de la mousse fraîche, mais non humide; par-dessus, ils étendent des tissus de flanelle trempés dans l'eau et fortement égouttés, et n'y touchent plus qu'au fur et à mesure des besoins pour les livrer à la consommation. M. le docteur Pigeaux confirme dans tous ses détails l'emploi de ce singulier procédé.

19° Les *Annales de la Société d'horticulture de Meaux*, année 1867, où se remarquent : Une recommandation, dans les cordons obliques, de diriger leur inclinaison du sud au nord, afin d'atténuer le flux de la sève, auquel le soleil communique, dit-on, une grande énergie. — Un long article sur le bouturage des rosiers, pour lequel on recommande d'éviter surtout la pourriture en donnant le plus de lumière qu'il se pourra, et de faire la coupe de la base de la bouture oblique et longue de 0,04 à 0,05 cent., en ayant soin de laisser un œil derrière son milieu. — L'emploi des tiges de genêt qui, placées, tous les 5 mètres environ, dans un plant de choux, éloignent les chenilles, et dont une décoction, projetée sur les plantes attaquées de pucerons, les débarrasse de ces ennemis, sans nuire aux fleurs ou aux tiges tendres, comme le fait souvent l'eau de tabac.

M. Bruet, secrétaire, rendant compte de la séance du Comité consultatif qui a eu lieu le matin de ce jour, annonce à l'Assemblée que le Comité a porté son attention sur l'art. 46 du Règlement, qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas reçu son exécution; qu'il lui a semblé que la meilleure manière de réparer cet oubli consisterait à donner mission à la Commission des Visites d'examiner les jardins de tous les Instituteurs, membres de la Société, qui en feraient la demande, et de leur décerner, dans la séance de décembre de chaque année, une ou plusieurs

récompenses qui leur seraient exclusivement attribuées. Sur une observation de M. Boucher, inspecteur des écoles primaires, il est bien constaté que les Instituteurs concourraient seulement entre eux. Après une courte discussion, l'Assemblée vote à l'unanimité cette importante addition au Règlement de la Commission des Visites.

M. le Secrétaire-général expose que la Commission spéciale nommée, dans la séance précédente, pour rédiger le programme de l'Enseignement professionnel horticole, s'est réunie le 24 octobre avec le Bureau de la Société. Le programme, qui sera publié *in extenso* dans le prochain Bulletin, porte en résumé que, tous les samedis soirs, de sept heures à neuf heures, depuis le 1<sup>er</sup> novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, des conférences horticoles auront lieu dans le local des séances. Chaque soirée sera divisée en trois leçons, de quarante minutes chaque, traitant : 1<sup>o</sup> de l'étude du sol ; 2<sup>o</sup> de l'étude de l'atmosphère ; 3<sup>o</sup> de l'étude des plantes et des animaux. Tous les membres de la Société pourront y assister, accompagnés de leur femme et de leurs enfants. — L'Assemblée, consultée sur l'époque où devront commencer les conférences de l'année courante, désigne pour la première le samedi 3 décembre prochain.

Les Secrétaires particuliers des Comités communiquent à l'Assemblée les propositions faites au sujet des objets déposés sur le bureau. En plus, le Comité des arts horticoles propose une *mention honorable* pour le raidisseur de M. Puissant et des *remerciements* pour la ratissoire de M. Bert, en suite des rapports faits par MM. Bourset (Désiré) et Hubert (Julien). Le Bureau fait lui-même les propositions pour le Comité d'arboriculture, qui n'était pas en nombre, et les récompenses demandées sont unanimement votées.

M. le docteur Pigeaux développe de vive voix les propositions contenues dans sa lettre, dont mention est faite au procès-verbal de la séance du 4 octobre dernier ; après lui avoir répliqué en quelques mots, M. Thirion fait remarquer que l'absence de M. Dubarle, qui donne aujourd'hui même une leçon à la Section de Nanteuil, rend toute discussion impossible, et propose que la lettre de M. Pigeaux soit insérée dans un prochain Bulletin, avec la réponse écrite de M. Dubarle.

M. Bruet annonce la présentation d'un nouveau membre, et la séance est levée à 5 heures.

---

### Membres admis dans la séance du 8 Novembre 1866.

MM. DUFFET (Louis), jardinier chez M. Chéronnet, à Vineuil, présenté par MM. Thomas et Doucet.

FROMENT, jardinier à l'hospice de Saint-Lazare, par MM. Barré et Barbier (Achille).

MASSON (Auguste), jardinier au château de Raray, par MM. Dubarle et Bruet.

MASSON (Louis), jardinier au château de Raray, par les mêmes.

## Société correspondante.

Cercle horticole de Lille (Nord).

---

### Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1868. — PRÉSIDENTE DE M. LESSIEUX.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté. — Deux membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Busquin, un lot de *Pommes de terre* de semis; — mention simple.

2° Par M. Gallois, un *Bouquet* monté, un lot de *Choux* de Bruxelles, un lot de *Pissenlit* amélioré; — mention simple.

M. le Président donne connaissance à l'Assemblée de la démission de MM. Morillion, président, Palmer et Serret, membres du Comité consultatif; l'Assemblée, vu l'époque avancée de l'année, et l'espoir qu'elle conserve de voir ces membres, qui ont rendu tant de services à la Société, revenir sur leur regrettable détermination, décide que, d'ici au mois de janvier, il ne sera pas procédé à leur remplacement. Puis il annonce que, à la suite de l'Exposition du 27 septembre, la Commission d'organisation a fait procéder à la vente à la criée des lots abandonnés par les exposants, et que le produit de cette vente, montant à 78 fr. 60 c., a été versé dans la caisse du Bureau de bienfaisance.

La séance est levée à trois heures.

---

#### *Membres admis dans la séance du 7 Octobre.*

MM. LANGIGNARD, propriétaire à Pont-Sainte-Maxence, présenté par MM. Serret et Palmer.

JOURDAIN, jardinier chez M. de Montreuil, à Villette, par les mêmes.

---

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1868. — PRÉSIDENTE DE M. LAMICHE.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès-verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Louis (Charles), 2 *Chicorées* fines d'Italie, 2 *Chicorées* de Meaux, du *Cresson* Alenois, 2 pieds de *Céleri ture*, 2 pieds de *Céleri-Rave*, 2 *Scaroles* vertes, un lot de *Pissenlit*, *Mâches* rondes, *Poireaux* longs des Vertus, *Choux* de Milan pied court, 3 *Panais* ronds, *Navets* ronds à collet vert, *Navets* de Meaux, *Épinards* ronds de Hollande, *Cerfeuil*, une botte de *Scorsonnères*, *Carottes* demi-longues de Crécy, *Carottes* blanches des Vosges, *Flageolets* verts et en grains, 2 variétés d'*Oignons*, 2 d'*Échalottes*; — mention très honorable.

2° Par le même, un *Bouquet* monté, des *Pommes* de Calville blanc et de Canada, *Raisin* de Malaga, *Chasselas* de Fontainebleau; — mention simple.

3° Par M. Lardé, des *Salades* et *Choufleurs*; — mention simple.

4° Par M. Cosson (Félix), des *Pommes de terre* et deux *Poires* Beurré-Diel, pesant 640 et 680 grammes; — mention honorable.

5° Par M. Coulon, un petit *Pressoir* de ménage fabriqué par lui, que M. Jourdain, secrétaire, annonce avoir essayé, et qui peut presser jusqu'à deux hectolitres et demi de raisin en trois heures; — mention très honorable.

6° Par M. Dubois fils, plusieurs variétés de *Poires*: Van Mons Léon Leclerc, Beurré Bachelier, Bergamotte Esperen, Passe Crassane, Triomphe de Jodoigne, Doyenné d'Alençon, Colmar d'Aremberg, Beurré Clairgeau. — M. Dubois ayant refusé de concourir, il lui est voté à l'unanimité des remerciements.

7° Il est signalé l'oubli fait à la dernière séance d'un apport fait par M. Blondel (Henri), de *Dahlia*s, de *Poires* et de *Figues*, pour lequel il lui avait été voté une mention simple.

M. le Secrétaire-général ayant écrit pour annoncer que la séance générale de Senlis, en novembre, sera remise au dimanche 8, à cause de la Toussaint, la Section de Nanteuil, en vertu de l'autorisation qui lui en est accordée, maintient sa séance mensuelle pour ce même jour.

Considérant le zèle et le nombre des présentateurs de produits, l'Assemblée décide qu'une somme de 20 fr., mise à la disposition de la Section par la générosité de madame de Watry, dame patronnesse, sera convertie en une médaille de vermeil, pour être décernée à la séance de décembre, en plus des trois médailles d'argent auxquelles elle a droit en vertu du Règlement, art. 57.

La séance est levée à quatre heures.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1868. — PRÉSIDENTE DE M. AUDEBERT.

La séance est ouverte à deux heures. — Le procès verbal est adopté.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Léon Bérard, 18 *Poires* en 11 variétés, dont une de Catillac, mesurant 0,32 cent. de tour et pesant 1,044 grammes; une grande quantité de *branches à fruits* taillées suivant les préceptes du Professeur; — mention très honorable.

2° Par M. Godard (Auguste), 3 *Choufleurs*, 2 *Navets* blancs plats, 2 *Carottes* blanches à collet vert, 4 *Poires* Duchesse d'Angoulême, 3 de Bergamotte, et une *Pomme Reinette* de Bretagne; — mention très honorable.

3° Par M. Parmentier, une tige de *Coix lacryma* chargée de fruits, 2 *Chicorées* toujours blanches, et 2 *Chicorées* dites de Trün, un pied d'*Alkekenge* avec fruits mûrs, 2 *Poires* de Messire Jean, une *Romaine* blonde cuivrée; — mention honorable.

4° Par M. Pottier fils, un *Caladium violacæum*, 2 *Dracæna terminalis*, 2 *Dracæna australis*, et un *Pandanus Javanicus variegatus*; — mention honorable.

5° Par M. Mennessier, une botte de *Poireaux*, une de *Radis roses*, 8 *Poires* en 5 variétés, 6 *Pommes* en 4 variétés; — mention honorable.

La séance est levée à trois heures.

---

## Les Samedis de la Société d'horticulture.

### PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL HORTICOLE.

1° Des conférences exclusivement horticoles auront lieu, à Senlis et au siège de toutes les Sections de la Société d'horticulture de l'arrondissement, pendant le cours de chaque hiver, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mars.

2° Elles auront lieu dans les salles de séances, le samedi de chaque semaine, de 7 à 9 heures du soir.

3° Chaque conférence sera divisée en trois leçons, de 40 minutes chaque, et traitant successivement : la première, de l'*Étude du sol*, dans tous ses rapports avec la végétation; la seconde, de l'*Étude de l'atmosphère* et des phénomènes météorologiques dont l'influence peut se faire sentir dans la culture; la troisième, de l'*Étude des plantes et des animaux* au point de vue horticole, c'est-à-dire en tant qu'ils peuvent être utiles ou nuisibles au cultivateur.

4° Ces leçons, faites par des membres de la Société, devront avoir lieu plutôt sous forme de Causeries que de Cours réguliers, et les professeurs, toujours prêts à répondre aux demandes d'explications qui leur seront adressées, ne quitteront un sujet de leçon qu'après avoir acquis l'assurance qu'il aura été bien compris de tous leurs auditeurs.

5° Tout membre de la Société, muni de sa carte de l'année courante, aura le droit d'assister aux conférences, et pourra y amener sa femme et ses enfants.

6° A la fin de chaque hiver, et à l'époque qui sera fixée par le Comité consultatif de la Société, les sociétaires jardiniers et aide-jardiniers qui en auront fait la demande pourront se présenter devant un Jury réuni au siège de la Société, à Senlis, et composé des Professeurs volontaires et du Jardinier-Professeur, pour subir un examen, ensuite duquel il leur sera délivré un diplôme constatant la manière dont ils auront répondu aux différentes questions qui leur auront été posées sur les connaissances horticoles théoriques et pratiques.

*N. B.* — La première conférence, pour l'hiver de 1868-1869, aura lieu le Samedi 5 Décembre prochain, de 7 à 9 heures du soir, dans la salle des séances, qui sera éclairée et chauffée à cet effet. M. Cabot se charge de l'*Étude du sol*, M. X. Lefebvre de l'*Étude de l'atmosphère*, et MM. de Maricourt et Thirion de l'*Étude des plantes et des animaux*. Les membres de la Société sont invités à se rendre à cette réunion, pour favoriser les débuts de cette utile institution.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

### **Le Mouvement horticole de 1866 de M. Ed. André,**

PAR M. A. CORBIE.

Un de nos collègues, que son ardeur et ses occupations actives tiennent toujours sur la brèche, m'a devancé dans le travail que je vais entreprendre. Le Bulletin de septembre dernier vous a donné son compte-rendu sur le Mouvement horticole en 1867; j'ai l'honneur de vous présenter le résumé succinct du Mouvement horticole en 1866.

Il est question d'abord de l'arboriculture fruitière.

La taille est toujours l'objet d'attaques très vives, mais entre la révolution, qui veut pour les arbres la liberté sans limite, et le système contraire, qui les tyrannise et les massacre, le parti conservateur, évitant ces deux écueils, sera toujours le plus sage et le plus conforme au vœu de la nature.

Les procédés nouveaux surgissent chaque année.

M. Lasnier, de Troyes, règle la production fruitière dans le pêcher, et assure la sortie du bourgeon de remplacement à la base du rameau fructifiant de l'année, en faisant un cran au-dessus de l'œil dont on veut obtenir l'évolution, et ce au moment de la taille.

M. Grin, modifiant enfin son pincement trop souvent répété, ne pince plus qu'une fois; de plus, il pense avoir résolu le problème de l'annulation préventive des rameaux anticipés, en pinçant ou coupant à moitié de leur longueur les feuilles dites stipulaires ou premières feuilles qui annoncent l'éclosion d'un bourgeon anticipé. M. Boisselot pratique et réussit la greffe en fente sur les vignes de tout âge en fendant une branche à une bifurcation. La greffe des noyers réussissait rarement jusqu'à présent; M. Romain Martin vient de trouver le moyen de greffer, et avec succès, des noyers très jeunes en fente au pied, presque sur racines.

M. André, dans un chapitre spécial, établit judicieusement la différence capitale qui sépare la culture maraîchère de la culture potagère, la nécessité impérieuse pour le maraîcher de se conformer aux exigences du marché, et de s'interdire prudemment les nouveautés qui se présentent avant d'avoir reçu l'assentiment du consommateur; la prospérité de son commerce est à ce prix. Au potager revient tout naturellement la collection entière des bons légumes anciens et nouveaux; à lui l'essai des procédés perfectionnés, des introductions douteuses. Entre autres nouveautés potagères, citons trois Fraises nouvelles mises au commerce par M. Gloëde: *Bijou*, semis de M. Jonghe; *Premier*, gain de M. Ruffer; *Fairy Queen*, du potager de Frogmore; une Igname à tubercules courts comme des pommes de terre, et, par suite, d'une extraction facile, l'Igname *Decaisne*; un *Cornichon* grim pant dont les fruits sont bons à confire avant qu'ils n'aient dépassé la longueur de 0,02 centimètres.

Passons aux plantes d'ornement. Malgré de nombreux contradicteurs, il faut tailler les Rosiers greffés, mais tenir la taille plus longue. M. Chaté, dans un petit

traité de la culture des Giroflées, dévoile le secret de produire des fleurs doubles et d'essimer à coup sûr les planches de semis ; c'est une œuvre bien utile pour les amateurs. Plein d'admiration pour un fort bel arbre qu'il voudrait voir répandu, principalement sur les côtes méridionales de la France, le *Cocotier du Chili*, M. André exhale tout son enthousiasme pour les admirables jardins de la Provence, où l'on commence à introduire avec succès l'*Eucalyptus* de la Terre de Van Diemen, un des anciens continents anté-diluviens. Il signale en passant une véritable trouvaille de M. Carrière, en fait de plantes à gazons ; c'est l'*Achillea millefolium*, qui croît partout dans nos champs et sur le bord des chemins ; ses feuilles découpées forment un superbe gazon qui garde la plus belle teinte verte pendant les grandes sécheresses.

Au chapitre des outils et appareils de culture, nous trouvons qu'on avait préconisé l'huile lourde du goudron de houille pour la destruction des chenilles ; après des essais, on y a renoncé : le remède était pire que le mal. Le puceron du rosier se détruit bien par l'emploi d'une dissolution de savon noir à la dose de 40 grammes par litre. Rien de saillant parmi les outils nouveaux. Une nouvelle recette pour la fabrication des étiquettes de jardin : ce sont des fiches en os ou en ivoire percées d'un trou pour y passer un fil de plomb ; on y écrit tout simplement le nom des plantes avec une encre indélébile, composée de neuf dixièmes d'eau distillée, un dixième de nitrate d'argent, un peu d'encre de Chine pour noircir, et de gomme arabique pour donner du brillant et faire sécher. On a une étiquette propre qui défie toutes les intempéries.

M. Chantrier a aussi sa bonne part d'éloges, pour un combustible très économique de son invention, qu'il emploie avec avantage à chauffer ses serres : c'est un mélange de charbon de terre tout venant avec une égale partie de terre franche ordinaire.

M. André recommande à l'attention des lecteurs des ouvrages nouveaux sur l'horticulture en général, et les nombreuses revues périodiques d'Angleterre, de Belgique et de France.

La dernière phase du Mouvement horticole, ce sont les Expositions d'horticulture dans toute la France et à l'étranger.

A Brie-Comte-Robert, une Exposition toute de Roses comptait soixante-dix-huit mille Rosiers.

Après l'Exposition de la Société centrale et celle des jardiniers de Paris à l'occasion de la Saint-Fiacre, il n'est question que de la grande fête printannière de Kensington, en Angleterre, une Exposition gigantesque dont rien n'approche, et qu'il faut avoir visitée pour en concevoir toute l'immensité.

Cette brochure de M. André, qu'accompagne un calendrier des travaux horticoles, fait de main de maître, écrite dans un style élégant et facile, ne manque pas d'esprit et d'une certaine verve ; l'auteur qui sait juger ainsi les hommes et les choses, doit avoir une connaissance très approfondie de son art. C'est un bon livre que notre Société accueillera certainement avec plaisir chaque année.

## L'Arboriculture fruitière de M. Gressent (1),

PAR M. G.-D. CABOT.

Dans ce livre, M. Gressent, professeur aujourd'hui bien connu d'arboriculture, s'occupe tout d'abord, et avec raison, de l'*anatomie* et de la physiologie végétales, bases fondamentales de toutes les opérations de l'arboriculture.

Il parle ensuite des agents naturels et artificiels de la végétation, du sol, de l'eau, de l'air, de la lumière et de la chaleur, et il insiste sur les moyens de se procurer beaucoup d'engrais avec un peu de soin, tout en assainissant les habitations, en augmentant la propreté des cours et des jardins.

Vient ensuite le chapitre des greffes, dont la compréhension est rendue facile par de nombreuses figures bien exécutées, et où il insiste sur la greffe des boutons à fruit, qui peut rendre de grands services dans nos jardins, en mettant à fruit les arbres rebelles et vigoureux, tout en profitant de leur excès de végétation.

Le choix des arbres, la création du jardin fruitier, la plantation, forment autant de chapitres excellents dans leur ensemble, et bons à consulter par tous ceux qui font de nouvelles plantations. Quant à l'*habillage* des racines et à la conservation du chevelu, je crois que la pratique indiquée par l'auteur n'est bonne qu'autant que la plantation suit *immédiatement* l'arrachage.

Les principes de la *taille*, son époque, la formation et l'équilibre de l'arbre, sa mise à fruit, sont traités avec tous les développements que comporte la matière. M. Gressent recommande surtout, et avec raison, d'éviter les grandes amputations, quelque bien faites qu'elles soient, car elles nuisent à la santé et à la fertilité des arbres, et sont la cause de la plupart de leurs maladies. Il les remplace, pour la formation et l'équilibre des sujets, par les *inclinaisons*, les *palissages* sévères, les *pincements*, la *suppression* d'une partie des feuilles, la *privation* de la lumière et la greffe des boutons à fruit.

Dans l'intéressant chapitre de la mise à fruit, le professeur recommande de tailler longs les prolongements de la charpente, d'arquer les branches et de casser les rameaux au lieu d'en opérer la section.

Il recommande de diviser la sève à son point de départ, d'éviter avec le plus grand soin les lignes verticales, d'espacer les branches à 0,50 cent., pour qu'elles soient bien éclairées, et enfin de choisir pour chaque espèce une forme en harmonie avec sa manière de végéter. Il traite des plantations rapprochées qui n'exigent point de formation de charpente, garnissent en peu de temps les murs, et donnent des fruits la seconde année et le maximum du produit au bout de six ans. Il parle ensuite des contre-espaliers, et recommande avec raison les contre-espaliers obliques et les verticaux, bien préférables aux pyramides et aux quenouilles, difficiles à conduire et trop souvent peu fertiles.

---

(1) A Paris. chez M. A. Goin, éditeur, rue des Ecoles, 82, et à Sannois, chez l'auteur.

La seconde partie de l'ouvrage traite des cultures spéciales, et commence par les variétés de poires à cultiver, classées par ordre de maturité pour chaque mois, avec l'indication des formes et de l'exposition convenant à chacune d'elles.

Vient ensuite le chapitre où sont exposées la culture et la taille du poirier, ainsi que son affranchissement, excellente pratique pour les terrains secs.

Dans le chapitre III, M. Gressent indique la manière de procéder pour obtenir les diverses formes qu'il a décrites, et, dans le chapitre suivant, il traite de la restauration du poirier, opération très intéressante, car s'il est utile de créer des jardins donnant des produits assurés, il ne l'est pas moins de conserver des arbres vigoureux, quelque vieux qu'ils soient, de les restaurer et de leur faire rapporter des fruits de bonne qualité.

Le professeur parle ensuite des maladies du poirier, et indique le traitement spécial pour chacune d'elles.

Dans le chapitre suivant, il parle du pommier, et recommande de le pincer plus sévèrement que le poirier, de faire les cassements un peu plus courts, et de tailler les prolongements aussi plus courts que ceux du poirier. Puis il donne les variétés de pommes à cultiver, ainsi que l'époque de leur maturité.

Le pêcher occupe une large place dans l'ouvrage de M. Gressent. Après avoir indiqué les variétés à cultiver et l'époque de leur maturité, l'auteur s'occupe des formes à donner et des sujets sur lesquels on doit greffer le pêcher, suivant la nature du sol; il développe la taille de Montreuil, puis la taille Grin, qui repose sur des pincements successifs; enfin, la taille Gressent, selon lui plus facile que celle de Montreuil, demandant moins d'assiduité que celle de M. Grin, produisant autant de fruits, donnant plus de vigueur à l'arbre, et ayant enfin l'immense avantage de pouvoir toujours remédier à une opération mal faite. Il parle ensuite du pincement, de la taille en vert, du rapprochement, du traitement des bourgeons anticipés, de l'obtention des bouquets de mai, qui donnent les plus belles pêches, de la taille d'hiver, de la suppression des fruits et des bourgeons inutiles.

Dans le chapitre suivant, il traite de la restauration du pêcher, des abris qui en assurent la récolte, des maladies graves et des insectes qui l'attaquent.

L'abricotier, le prunier et le cerisier sont le sujet d'autant de chapitres, dans lesquels l'auteur indique les variétés à cultiver, l'époque de la maturité des fruits, les formes qui leur conviennent, la manière de les traiter et celle de les restaurer; le pincement et le rapprochement de l'abricotier, ainsi que la taille du cerisier première et deuxième année, sont des opérations bien comprises et clairement développées.

La seconde partie de l'ouvrage se termine par le chapitre qui traite de la vigne. L'auteur entre dans les plus grands détails sur les variétés à cultiver, la plantation, le couchage, la culture, la multiplication, les engrais, la formation de la charpente, la taille des diverses espèces, le palissage, les moyens d'empêcher la coulure, d'augmenter le volume des fruits, et il termine par la restauration.

La troisième partie, complétant cette encyclopédie de l'arboriculture fruitière,

traite du grosciller, du figuier, du framboisier, du néflier et du coignassier; et enfin l'ouvrage se termine par une description des abris nécessaires aux arbres délicats, un calendrier contenant les travaux de chaque mois, et des détails précis sur la conservation des fruits et la construction du fruitier. Abordant même succinctement un sujet qu'il devait plus tard traiter plus en grand dans les journaux horticoles, il initie ses lecteurs à la création d'un grand verger spécialement destiné à la production des fruits de table.

Tel est bien sommairement l'analyse de cet ouvrage, le plus considérable qui ait été conçu et exécuté au point de vue pratique, depuis celui de M. Dubreuil. Adversaire déterminé de la routine, M. Gressent y livre aux anciennes méthodes un redoutable combat, et cherche à leur substituer des procédés plus simples et plus expéditifs. Nous ne voulons pas dire qu'il serait prudent de suivre aveuglément les préceptes de ce hardi novateur, mais nous affirmons que tout arboriculteur sérieux trouvera de grands avantages à le consulter.

---

## NOTES ET MÉMOIRES.

### Sur l'*Æcidium cancellatum* du Poirier,

PAR M. ROGER (ÉMILE), JARDINIER A NOGENT-LES-VIERGES.

Cette affection commence à faire son apparition vers le 15 mai, par des taches orangées sur les feuilles, et elle se propage ensuite sur le bois et les fruits; elle atteint tout son développement dans une période d'environ trois mois. C'est vers le 15 août que j'ai remarqué que la tache de la feuille se forme en nodosité, d'où il sort une espèce de couronne florale, au lieu que sur le bois la tache ne fleurit pas, mais elle communique une espèce de pourriture, qui s'étend très peu pendant la belle saison; mais, aussitôt la végétation arrêtée, le mal prend les proportions d'un chancre, et continue à s'étendre pendant toute la vie du sujet. Les fruits se couvrent aussi des mêmes taches que les feuilles, et présentent les mêmes caractères floraux (1).

Je regrette de ne pas pouvoir aujourd'hui présenter à la Société tous les caractères de cette affection, qui, du reste, n'est pas sans remède, puisque tout propriétaire peut se priver d'avoir dans son jardin un pied de Sabine (*Juniperus Tamariscifolia* ou *Cupressifolia*); mais j'ai remarqué que le mal s'attaque plus particulièrement à certaines espèces de poiriers qu'à d'autres placées dans les

---

(1) Il est bien entendu que les opinions individuelles de tous nos collaborateurs demeurent sous leur responsabilité, sans que la Société les garantisse. Les houppes que M. Roger désigne sous cette dénomination sont du reste sans doute destinées à émettre au dehors les spores qui servent à la multiplication du champignon qui produit l'*Æcidium cancellatum*. — E. T.

mêmes conditions; par exemple, il se trouve un *Beurré Diel* qui est envahi par la maladie, tandis qu'à côté un *Poirier de Curé* n'en a pas du tout; deux *Duchesse d'Angoulême* sont perdus, tandis qu'entre deux se trouvent un *Bon-chrétien Williams* et une *Joséphine de Malines* qui semblent braver toute espèce de contagion. Dans une autre partie du jardin, j'ai remarqué que le mal s'est fait beaucoup moins sentir que l'année dernière; cela doit être attribué à la position du vent à l'époque de la floraison de la Sabine (1), ou à toute autre cause; c'est ce qu'il serait intéressant d'observer.

Si quelqu'un de nos collègues désire se rendre un compte plus exact de cette affection, je me ferai un devoir de faire voir les arbres aux personnes qui voudront bien m'honorer de leur visite.

---

### Nouveaux préceptes de taille de la Vigne,

PAR M. LE DOCTEUR PIGEAX, MEMBRE CORRESPONDANT.

Je sors de lire avec attention le résumé de la leçon de M. Dubarle sur la culture de la vigne, où, parmi beaucoup de bonnes choses qui ont cours dans la science telle qu'elle est professée dans la plupart des traités d'arboriculture, il se trouve des propositions non pas hasardées, mais attardées, et en opposition formelle avec les données de l'expérience telles qu'elles se trouvent formulées dans les recherches de M. Jules Guyot et les miennes sur la viticulture progressive.

Je me fais un devoir d'autant plus impérieux de relever ce que je regarde comme des erreurs, que l'article contient de bonnes choses bien conçues, bien formulées. On m'excusera si, dans l'excès de mon zèle, j'ai plus d'égards pour les choses que pour les personnes; c'est la seule coopération active que je puisse prêter à notre chère Société de Sensis.

Posons tout d'abord nos principes; ils nous serviront ultérieurement à rectifier le dire de M. Dubarle.

Ainsi que lui, je crois la vigne une plante essentiellement sarmenteuse, qui a besoin d'un point d'appui et de beaucoup s'étendre pour beaucoup produire. Or, la culture à la Thomery est le contre-pied de cette proposition, puisqu'elle ne laisse à chaque charpente que quelques mètres de développement, tandis que plusieurs centaines de mètres ne lui font pas peur. Aussi, par cette culture toute artificielle, la vigne est-elle lente à produire, prompte à dépérir; elle est bientôt abandonnée, même à Thomery, où elle ne prospère que grâce à l'habileté des cultivateurs et aux prix excessifs de leurs raisins, vendus l'hiver au prix moyen

---

(1) M. Roger paraît attribuer au pollen de la Sabine, porté par le vent sur le Poirier, l'apparition de l'*Æcidium*, tandis qu'il résulte des observations de M. H. Leccocq, communiquées en 1861 à la Société impériale et centrale, que c'est le *Gymnosporangium fuscum*, maladie cryptogamique de la Sabine, qui se transforme sur le Poirier en *Æcidium cancellatum*. — E. T.

de 2 fr. la livre. Il faut donc non-seulement ne pas la conseiller, mais dissuader d'en établir, à moins qu'on tienne plus à la qualité qu'à la quantité.

*La vigne est une plante de montagne*, et vit très bien de peu en coulant dans et sous toutes les fissures de rochers ; elle ne produit beaucoup et longtemps que par l'insolation de ses racines superficielles. Il ne faut donc pas la *coucher* ni la propager en la plaçant *profondément*. L'expérience, ici, a parlé avec tant d'évidence, qu'il ne devrait plus y avoir de contestation sur ce point. *Il faut placer les boutures aussi superficiellement que possible* ; trois yeux suffisent, et même un œil est beaucoup mieux. Toute la belle culture des serres d'Angleterre procède ainsi, à son grand avantage, car elle a ainsi de très belles grappes *dès la seconde année*, tandis que, par la plantation à distance restreinte et par le couchage, ce n'est au plus tôt que la troisième année qu'on a des grappillons, et quelquefois on attend jusqu'à la sixième année pour avoir récolte complète et rémunératrice, différence très grande et essentielle, quand, comme chez nous, la vigne ne vit guère plus de vingt à trente ans, et encore ! Il faut donc retrancher ou modifier tout ce que M. Dubarle enseigne dans son article sur ce point.

M. Dubarle préfère les boutures en crossettes aux chevelées. Il a bien raison ; mais la crossette est un procédé arriéré qui doit céder le pas aux pousses du milieu ou de l'extrémité bien aoûtée du sarment. Par la crossette, surtout la longue, on n'obtient de beaux raisins qu'à la *quatrième pousse*, tandis que les boutures du milieu et même du bout du sarment sont fécondes dès la deuxième année, ce qui n'est pas à dédaigner pour les spéculateurs sérieux.

J'approuve le placement des boutures à 0,40 cent. sous terre, de novembre à mai, mais il y a là bien du temps de perdu, tandis que les boutures forcées sur couche tiède dès octobre ou novembre, donnent de bien plus beaux résultats et un succès certain. On avance ainsi le produit d'une année, circonstance très importante en raison de la cherté de la location ou du prix élevé des terrains.

Nous ne blâmons pas moins énergiquement la pose des pieds de vigne à 0,50 c. de distance, et la culture de menus légumes à leurs pieds. Il faut, par la culture penchée et longue, couvrir tout son mur, fût-il de 3 mètres de haut, *en trois ans*, et poser les ceps à *2 mètres de distance*, ce qui sera facile, si vous obtenez des pousses de 2 mètres la première année, et de 5 à 6 mètres dès la seconde, dont vous ne devrez retrancher à la taille que la partie mal aoûtée. Vous devrez disposer vos espaliers en lacet de 1 mètre de développement de chaque côté de la perpendiculaire de chaque pied, et maintenir 0,50 cent. entre chaque circonvolution de vos vignes. Quelques éborgnements pour éloigner les coursons dans les espèces à yeux trop rapprochés, une taille terminale pour retrancher la partie non aoûtée du cep, et tout est dit. C'est bien simple et très productif.

Une particularité très importante de la culture de la vigne ne se trouve pas indiquée dans l'article de M. Dubarle ; c'est le *respect absolu des racines superficielles*, ce qu'on ne saurait faire que par le binage à la fourche, pour approprier le terrain ou la plate-bande, qui ne doit pas avoir moins de *2 mètres* de distance

du pied du mur. Un paillage léger et superficiel complètera l'appropriation de toute vinerie.

Pas d'arbres à fruits entre les vignes, l'exposition au levant ou au midi, et vous serez dans les meilleures conditions.

Tout cela est facile, pratique et péremptoire; mais il faut de la résolution pour quitter la routine.

### **Taille de la Vigne dans les Jardins.**

RÉPONSE A M. LE DOCTEUR PIGEAUX, PAR M. DUBARLE.

M. le docteur Pigeaux me fait l'honneur de critiquer quelques passages de ma leçon sur la taille de la vigne, et il m'importe de lui prouver que je suis cependant dans la vérité, en recommandant les procédés qu'il trouve arriérés. Les points principaux de sa critique sont les suivants : avoir recommandé la *Thomery*; planter la vigne en avant du mur pour la coucher jusqu'à son pied; conseiller la *crossette* pour la multiplication et la *taille courte* de la coursonne; autoriser les menues façons au pied des ceps. Je vais essayer d'y répondre l'un après l'autre.

1<sup>o</sup> Pour ce qui est de la *Thomery*, je fais un cours d'arboriculture, et, parlant de la vigne, je ne puis me dispenser de décrire une forme aussi anciennement et aussi avantageusement connue; du reste, comme je constate, dès le commencement du paragraphe qui lui est consacré, que l'on commence à l'abandonner, je ne manifeste pour elle aucune préférence, et je la relate absolument comme toutes les autres, sans en conseiller plus particulièrement l'emploi.

2<sup>o</sup> Planter la vigne en avant du mur, pour la *coucher* ensuite jusqu'à son pied, est une opération dont on ne peut absolument pas se dispenser, au moins dans les sols médiocres, où la vigne est plusieurs années avant de prendre possession du terrain. Il ne faut pas oublier que mes leçons s'adressent tout particulièrement aux habitants de l'arrondissement de Senlis, où, par malheur, ces sortes de terres sont en grande quantité. M. le docteur Pigeaux, qui cherche avant tout les moyens de fructification prompts et économiques, devrait plutôt approuver cette méthode, qui, dans les jardins, fait en réalité gagner plusieurs années de produit. D'ailleurs, les habitants de Thomery l'appliquent depuis longtemps avec succès, et les trois quarts des vignobles de France ne s'entretiennent en bon état que par le couchage périodique. Enfin, la lecture attentive de l'ouvrage de M. J. Guyot prouve que, dans la proscription du recouchage, il n'a absolument en vue que les variétés à vin vigoureuses, telles que les *pineaux*, le *carbenet*, le *meslier*, etc., ainsi que le prouve le passage suivant, extrait de son livre, à la page 25 : « Les ceps ne doivent jamais être provignés ni recouchés, si ce n'est dans les terrains maigres et peu profonds, où on peut les *ensoucher* la troisième ou la quatrième année une seule fois, et en une seule tige. Cette pratique de l'ensouchement, presque indispensable à la production des raisins de table, ne doit être employée que sous l'empire d'une absolue nécessité pour le raisin de vigne. »

3<sup>o</sup> Conseiller la *crossette* pour la multiplication, et la *taille courte* de la cour-

sonne, ce ne sont pas là des propositions attardées, comme les appelle mon honorable contradicteur ; il cite à l'appui de son opinion M. le docteur J. Guyot, le célèbre viticulteur, et je me sens très disposé à accepter cet arbitre. En effet, ce sont, au sujet de la multiplication de la vigne, les procédés de M. J. Guyot eux-mêmes que je recommande comme étant ceux qui, soit dans mes recherches, soit dans ma pratique, m'ont paru les meilleurs, sauf peut-être la *crossette*, sur laquelle il n'est pas aussi exclusif que moi ; mais si l'on observe que je recommande de ne choisir, pour en faire une *crossette*, que les bourgeons portant encore la trace des grappes qu'ils ont produites, tous les physiologistes diront que je suis dans le vrai, et qu'une bouture choisie dans de semblables conditions ne peut produire qu'une souche fertile. Quant à la *taille courte* de la coursonne, j'ai fait une exception en faveur des *Frankenthal*, *Muscats*, et en général toutes les vignes originaires du midi et de l'orient ; mais le *Chasselas*, je l'affirme et je le maintiens, ne donnera jamais, sous notre climat et avec une taille longue, des produits de bonne qualité ; peut-être donnera-t-il plus de grappes, mais moins grosses et qui mûriront mal dans les années ordinaires ; et il faut bien le dire, pour le raisin de table aussi bien que pour les fruits à couteau, les bourgeois pour leur consommation et les jardiniers pour leur commerce ont un grand avantage à récolter un peu moins et meilleur. Il en est de même pour l'allongement rapide que M. le docteur Pigeaux veut que l'on donne aux ceps en treille ; ce n'est qu'en concentrant la sève dans un petit espace et sur un petit nombre de bourgeons, qui ainsi seront mieux nourris, que l'on obtiendra de beau fruit ; les ceps, trop vite allongés, restent toujours maigres par le bas, et ne peuvent pas transmettre au cordon toute la sève qu'il a besoin d'employer. Que M. Pigeaux s'arrête à la gare de Chantilly, il y verra une Thomery trop rapidement montée dont les tiges ne peuvent pas grossir, et qui ne produit encore presque rien. Au surplus, considérant qu'il est de mon devoir de professeur d'enseigner toutes les méthodes praticables, j'ai eu soin de signaler la forme des *cordons sinueux alternes*, pour ceux qui préfèrent la quantité à la qualité.

4<sup>e</sup> J'aurais eu tort d'autoriser les *menues façons* au pied des vignes, suivant M. le docteur Pigeaux ; cependant, tout le monde n'est pas disposé à sacrifier complètement une costière bien exposée au produit seul d'un espalier, et, dans ce cas, je recommande des façons superficielles et des récoltes de petits légumes et de fraises seulement ; enfin, j'ajoute qu'il vaut mieux, comme à Thomery, n'y rien cultiver du tout. Je crois qu'il est inutile d'insister là-dessus plus longtemps.

En terminant, je remercie M. le docteur Pigeaux de sa critique bienveillante. Elle ne m'a pas convaincu, parce que je vis au milieu des plantes et que je puis apprécier leurs besoins et leur manière de végéter ; mais elle me prouve une véritable sollicitude de notre Société d'horticulture et de l'utilité de son enseignement. Je ne crois pas me faire d'illusion sur la valeur de l'art de la taille, mais je crois que c'est à la culture et aux soins des jardiniers que nous devons les variétés perfectionnées de nos fruits, et qu'elles ont et auront toujours besoin de la culture et des soins pour conserver leur supériorité.

## COMPTES-RENDUS.

### Rapport de la Commission du Jardin,

PAR M. BRUIET.

Nous n'avons à vous signaler à cette époque de l'année aucune plante nouvelle. Les fleurs qui ont été cultivées pendant les saisons précédentes ont produit des graines qui, récoltées avec soin par notre Jardinier-Professeur, seront distribuées aux sociétaires par le tirage au sort, tel que nous le pratiquons à la fin de nos séances. Les tubercules des plus belles variétés de Dahlias ont été mis de côté, pour être propagés au printemps prochain.

La Poirée à carde du Chili, dont nous avons tous admiré le feuillage, mérite d'être propagée; c'est une excellente acquisition pour nos jardins, puisque ses feuilles ornementales sont comestibles. Le parenchyme, cuit et assaisonné comme les épinards, fournit un mets excellent, dont le goût se rapproche beaucoup de celui de la chicorée cuite, mais lui est supérieur. Les côtes sont loin d'avoir le même mérite, mais elles peuvent être utilisées pour la nourriture des animaux. Cette plante a besoin d'être protégée contre les attaques des limaces, qui en sont très avides.

Notre jardin a victorieusement réfuté par sa brillante végétation les craintes manifestées par quelques sociétaires; votre Commission sera en mesure, au printemps prochain, de faire de nouveaux essais de plantes et d'engrais; elle fait donc dès aujourd'hui appel à tous les jardiniers, horticulteurs, amateurs, fabricants d'engrais qui désirent faire progresser la science horticole; les expériences étant faites sous les yeux de tous, chacun peut apprécier lui-même le mérite et la valeur des produits expérimentés, ce qui ne peut manquer d'amener quelque discussion dont nous profiterons tous.

---

## COURS D'ARBORICULTURE

De M. Dubarle, Jardinier-Professeur.

SEPTIÈME LEÇON. — PINCEMENTS.

Les pincements sont une des opérations les plus importantes après la taille d'hiver. Ce n'est guères que du commencement de ce siècle qu'ils sont préconisés dans l'art de l'arboriculture. M. le comte Lelieur est le premier qui ait montré la différence du *pincement* avec le *casement* ou le *rognage*, opérations connues dès les premiers temps et décrites par La Quintinye, et avec lesquelles on le confondait souvent. L'importance que la connaissance plus exacte des lois de la physiologie végétale et les pratiques de plus en plus raisonnées ont donnée aux pincements, nous a engagés à en faire l'objet spécial d'une leçon.

Le pincement s'opère en tout temps, sur les arbres en pleine végétation, suivant le but que l'on poursuit et le résultat que l'on veut obtenir, suivant le sol où sont plantés les arbres, et suivant les variétés ou les sujets auxquels le jardinier se trouve avoir affaire. Il est donc impossible d'assigner une époque fixe pour pratiquer cette opération, et nous prendrons le parti, pour mieux nous faire comprendre, et ne rien oublier, de traiter successivement de l'application du pince-

ment à tous nos arbres fruitiers, dans le même ordre que nous avons suivi pour la taille d'hiver. Le pincement, dans les premiers temps de son application, et même le cassement qui en tenait lieu auparavant, devaient se faire à une époque déterminée sur tous les arbres d'une même espèce; chaque auteur avait son époque favorite, et la préconisait avec force raisonnements; les praticiens eux-mêmes avaient des moments qu'ils préféraient pour les effectuer, et hors desquels il leur semblait dangereux de travailler. Rien n'est vrai là-dedans, et c'est l'état seul de la végétation qui doit déterminer l'époque du pincement; afin d'éviter toute erreur, nous donnons les mesures matérielles qui indiqueront le moment où chaque branche devra être pincée. Le pincement s'effectue en saisissant entre les ongles du pouce et de l'index l'extrémité encore herbacée d'un bourgeon, et la coupant avec les ongles. M. le comte Lelieur fait observer avec raison qu'un froissement rude opéré sur la partie restante du bourgeon force la sève à séjourner plus longtemps pour en opérer la cicatrisation, et la tourne au profit des bourgeons avoisinant celui qui est pincé. Nous ajouterons qu'elle se jette alors dans les yeux de la base du bourgeon pincé, les alimente et les fortifie, et les prédispose à s'ouvrir plus tard si on en a besoin. On se souviendra donc, en pinçant, de faire la blessure aussi peu nette que possible, afin d'obtenir un meilleur résultat.

Quant au but du pincement, il est multiple; en effet, il peut avoir pour résultat : 1° de répartir également la sève parmi les diverses parties d'un arbre; 2° de former dès la première année de leur végétation les branches à fruit sur toute l'étendue d'une charpente; 3° enfin de suppléer, dans une certaine mesure, la taille d'hiver, au moins dans ses effets les plus essentiels, ainsi que nous le montrerons à la fin de cette leçon.

Le pincement qui a pour but l'équilibre de la végétation entre les différentes parties d'un arbre, se pratique indistinctement sur toutes les espèces; il est facile de comprendre qu'en arrêtant l'allongement d'une branche qui menace de devenir trop forte, il rejette la sève dans les branches voisines, qui profitent de ce retard pour rattraper celle qui, sans cela, n'aurait pas tardé à les affamer; il se renouvelle autant de fois que cela paraît nécessaire pour atteindre le résultat cherché. Mais le pincement destiné à former des branches à fruit ne se pratique pas de même sur toutes les essences d'arbres fruitiers, et on en verra les applications au fur et à mesure que nous traiterons du pincement pour chaque espèce d'arbres en particulier.

*Pincement du poirier et du pommier.* — Le pincement est la véritable base de l'établissement de la branche à fruit dans le poirier et le pommier; c'est là le véritable progrès sur l'ancienne taille. Exécuté au mois de mai, dès le départ des bourgeons, à cinq ou six feuilles, il prépare ces bourgeons de la manière la plus sûre à toutes les opérations que l'on a par la suite à leur faire subir pour les transformer en branches fruitières. En effet, nous allons les décrire successivement, pour montrer que ce pincement est le point de départ de toute bonne taille.

1° Supposons, pour commencer, que le pincement n'ait été, pendant l'été,

suivi d'aucune autre opération, le bourgeon se trouve néanmoins déjà bien plus avantageusement disposé pour la taille qu'il n'aurait pu l'être s'il avait été abandonné à lui-même. D'abord il a, par le pincement, été retardé dans sa végétation, et la sève qu'il aurait absorbée a profité à la branche de prolongement; son empatement est resté faible au lieu d'avoir pris un accroissement disproportionné; enfin, les yeux de la base sont apparents, tandis qu'autrement ils seraient latents comme ils sont d'ordinaire, toute la sève se portant au bout du bourgeon, et faisant gonfler les yeux supérieurs. A la taille en sec, quand on cherche deux yeux apparents pour y asseoir l'établissement de la branche à fruit, on les trouve à peu de distance de la branche-mère, au lieu d'être obligé de les aller chercher trop loin.

2° Si l'on veut opérer le cassement à deux ou trois yeux, entre les deux séves, suivant la vieille méthode encore si chère à certains jardiniers, on trouve un grand avantage à faire cette opération sur des bourgeons pincés en mai, car alors le cassement refoule la sève dans des yeux déjà gonflés, au lieu de ces yeux presque toujours latents qui se trouvent à la base des bourgeons, et il y a bien plus de chances pour que, à la suite de ce cassement, la sève d'août fasse sortir de ces yeux des dards ou des brindilles disposés à fleurir au bout de deux ans.

3° Si les yeux inférieurs au pincement, au lieu de se gonfler, se sont développés à leur tour en bourgeons, au nombre de deux ou trois, comme cela arrive quelquefois, il suffit de pincer sévèrement ces faux-bourgeons très près de leur empatement, afin de faire gonfler les plus inférieurs du maître-bourgeon, sur lesquels les productions fruitières finiront alors par se développer.

4° Si au contraire un seul œil s'est développé en bourgeon, mais que les autres soient demeurés à l'état latent, un pincement encore plus sévère, c'est-à-dire exécuté sur les folioles de la base de ce faux-bourgeon, permet de refouler encore plus énergiquement la sève dans les yeux de la base.

5° Si un seul faux-bourgeon se développe, et que les autres yeux du bourgeon pincé se gonflent, ou même se couronnent en rosette, en développant deux ou trois feuilles, il est facile, par un pincement du faux-bourgeon à trois ou quatre feuilles, d'entretenir ces yeux inférieurs dans un état de végétation modérée qui permette, à la taille en sec, de leur appliquer l'un ou l'autre des traitements que nous avons décrits dans la *deuxième leçon*.

6° Enfin, si, sous l'influence d'une végétation par trop active, ce qui est un cas assez rare, les cinq ou six yeux conservés se développaient, il est certain que le plus inférieur au moins ne formerait qu'une branche fruitière, et que la sève se porterait de préférence dans ceux du dessus.

Ou voit que, quelque cas qui puisse se présenter, et de quelque manière que l'on veuille s'y prendre par la suite pour obtenir sa branche à fruit, ce pincement à cinq ou six feuilles est une opération préparatoire de la plus grande efficacité, et dont un jardinier soigneux ne peut pas se dispenser. Nous répéterons qu'elle s'exécute dans le cours du mois de mai, sans époque fixe, c'est-à-dire quand les bourgeons ont développé leurs cinq ou six premières feuilles, et au fur et à me-

sure qu'ils arrivent à cette dimension; que ce nombre de feuilles est nécessaire, afin d'être sûr d'avoir les deux yeux apparents indispensables dans la méthode que nous enseignons, attendu que les feuilles de la base ne sont presque toujours que des *folioles* dont les yeux sont et souvent restent toujours à l'état latent; que le pincement court, à deux ou trois feuilles, recommandé autrefois, est dangereux en ce sens que souvent on ne peut rien faire développer sur ces folioles dont nous venons de parler, qui tombent presque toujours à l'automne en laissant un petit chicot dénudé qui, l'année suivante, dessèche et meurt, sans avoir rien produit; enfin, que, plus le bout du bourgeon que l'on pince sera froissé entre les doigts, mieux le pincement est exécuté, la plaie ainsi faite se cicatrisant plus difficilement, et la sève ayant plus de temps pour se jeter dans les yeux de la base, que l'on a pour but de faire développer, ou au moins gonfler pour l'année suivante.

*Pincement du pêcher.* — Il est bien entendu que nous ne parlerons pas ici des pincements successifs de M. Grin, dont nous avons traité tout au long dans la troisième leçon de ce cours; il ne s'agit maintenant que du pincement, comme opération accessoire de la taille des arbres fruitiers.

Dans le pêcher, le pincement a une aussi grande importance que dans les autres arbres, attendu que souvent, quand il a été intelligemment opéré, et bien à temps, il peut dispenser de plusieurs autres opérations; mais il y est peut-être moins employé, et voici pourquoi: le pêcher a en général une végétation plus folle et plus vigoureuse que nos autres arbres à fruits, et le pincement ne suffirait pas toujours à s'en rendre maître; ce n'est généralement qu'au moyen de la taille en vert que l'on peut en venir à bout. Néanmoins, le pincement est de rigueur sur toutes les branches à fruit qui atteignent la longueur de 0,55 cent.; il doit être fait en plusieurs fois, et seulement au fur et à mesure qu'elles approchent de cette dimension; en effet, le pincement, dans cet arbre, n'a pas le même but que dans les autres, et ne doit pas être aussi court; il ne doit tendre qu'à fortifier les yeux inférieurs de la coursonne, de façon à ce qu'ils s'apprentent tout doucement, pendant la végétation, à fleurir au printemps suivant.

Ce qui précède doit s'entendre de la coursonne à sa première année, ou du bourgeon de remplacement que la taille en sec a fait naître à sa base; car les bourgeons qui poussent au sommet ou dans le milieu de la branche à fruit doivent au contraire être pincés sévèrement, afin de ne pas absorber inutilement la sève.

Nous avons dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter des bourgeons anticipés, attendu que le meilleur moyen de ne pas les craindre consistait à les faire servir de branches de prolongement, en rabattant dessus la partie supérieure du bourgeon qui les portait; cependant, il est des pêchers tellement sujets à la sortie des bourgeons anticipés, qu'il est bon de pouvoir en empêcher la naissance. C'est encore le pincement qui en fournit le moyen; aussitôt que l'on voit l'œil s'allonger entre ses deux feuilles stipulaires, on pince ces deux feuilles par la moitié avec les ongles; il se fait presque toujours un arrêt dans la sève qui suspend l'accroissement de l'œil, et il se forme un petit faux-bourgeon garni d'yeux jusque dans sa base.

*Pincement du cerisier, du prunier et de l'abricotier* — Si l'on se reporte à notre quatrième leçon, on verra que la branche à fruit des arbres à fruits à noyau peut, sans inconvénient, être tenue plus courte que celle des autres arbres, et que leur bon entretien exige que les yeux de la base soient toujours maintenus en état de végétation, pour être prêts à fournir, au besoin, une branche nouvelle destinée à remplacer l'ancienne, que l'on supprime quand elle est trop allongée ou devenue infertile. Il en résulte que le pincement, sur ces arbres, peut et même doit être plus court également; sur les bourgeons qui avoisinent le terminal, il se fera néanmoins à cinq ou six feuilles, comme nous l'avons dit, afin de les laisser se constituer une base solide qui leur permettra de porter du fruit pendant longtemps; mais sur toutes les branches à fruit formées l'année précédente, il se fera sur la base même de leur bourgeon de prolongement, le but étant d'en empêcher l'élongation et de rejeter la sève sur les yeux de la base, doit sortir la branche de remplacement.

De même, quand, sur toute espèce de branche à fruit nouvelle ou de l'année précédente, le premier pincement a fait développer un ou plusieurs faux-bourgeons, ces faux-bourgeons doivent être pincés jusque sur leur empâtement; il est facile, en effet, de comprendre que les yeux stipulaires, ou sous-yeux, peuvent seuls alors se développer, mais que leur développement se fait beaucoup plus attendre que celui des yeux francs, et que pendant ce temps la base du rameau ou du bourgeon, où doit se trouver la branche de remplacement, profite de toute la sève.

Chez ces arbres, dont la végétation s'arrête en général de bonne heure, ces deux pincements suffisent presque toujours pour constituer de bonnes branches à fruits, pourvues d'yeux apparents à la base; il n'y a que quelques espèces plus vigoureuses d'abricotiers et surtout de cerisiers, *Reine-Hortense*, *May-Duke*, qui ont parfois besoin du traitement plus énergique de la taille en vert, dont nous parlerons dans la leçon suivante.

*Pincement de la vigne.* — Le pincement de la vigne est de deux sortes: pincement de la branche à fruit, pincement des faux-bourgeons ou entre-cœurs. Il se fait naturellement plus tard que les précédents, attendu que ce végétal n'entre en végétation que dans la seconde quinzaine d'avril sous notre climat. Le pincement de la branche à fruit se fait uniformément sur la deuxième feuille au-dessus de la grappe la plus élevée, quel que soit le nombre des grappes; il doit s'opérer dès que les grappes sont bien visibles, et le plus tôt qu'il se pourra, car il a pour effet alors de fortifier les raisins et d'empêcher leur coulure quand arrive le moment de la floraison. De plus, la sève, arrêtée dans son essor, fait gonfler les yeux de la base, et les prépare de façon à donner, l'année suivante, des bourgeons vigoureux et fructifères. Dans le cas où le bourgeon ne porte pas de grappe, et que cependant il mérite d'être conservé, il est pincé régulièrement à 0,50 cent., ce qui est la longueur normale de tout bourgeon fruitier, ainsi que l'indique l'espace laissé entre chaque étage de cordons, dans une Thomery.

Quant au pincement des faux-bourgeons, c'est une opération d'une grande im-

portance, peu connue, et que, bien à tort, on remplace presque partout par leur suppression totale. Or, le faux-bourgeon étant supprimé, l'effort de la sève se porte alors sur l'œil qui est à sa base, et qui ne devrait débourrer que l'année suivante, ce qui peut arriver à un œil dont on aurait besoin à la taille; dans ce cas, on ne pourrait plus compter que sur un œil stipulaire bien moins bien conformé. Pour éviter cet inconvénient, on pince à deux feuilles les faux-bourgeons, ce qui entretient la vitalité de l'œil de la base, sans le faire débourrer avant l'année suivante.

*Autres usages du pincement.* — Des amateurs ou des jardiniers curieux de la grande régularité dans la forme de leurs arbres, obtiennent quelquefois des bifurcations par le pincement, ce qui en effet fait partir les prolongements à une époque où, le bourgeon n'étant pas encore développé, les yeux sont bien plus rapprochés les uns des autres; dans ce cas, à la taille en sec, au lieu de tailler à la hauteur où ils veulent obtenir leur bifurcation, ils taillent à 0,15 ou 0,20 cent. au-dessous; au départ de la végétation, on pince le bourgeon né sur cette taille à peu près à la hauteur où l'on veut obtenir la bifurcation; les yeux se développent sur ce pincement et fournissent des faux-bourgeons, que l'on palisse, au bout de quelque temps, dans la direction nécessaire.

Enfin, d'autres, séduits par cette apparente facilité d'établir la charpente d'un arbre par le pincement, en sont venus à s'imaginer que la taille en sec pouvait être complètement supprimée, et même remplacée avantageusement par une série de pincements intelligemment exécutés pendant la végétation. Cette idée a en réalité quelque chose de séduisant; il est certain que la sève qui a produit les parties que la serpette supprime au printemps a été employée en pure perte, tandis qu'au contraire elle n'est que déplacée par le pincement, et profite à l'ensemble de l'arbre au détriment seulement de la partie pincée. Nous avons suivi des essais tentés dans ce sens, et il nous en est resté cette conviction que, sur de certaines formes, telles que les *obliques* ou les *candélabres*, et exécuté par des mains très expérimentées, ce tour de force n'était pas impossible, et pouvait même produire, en beaucoup moins de temps, des arbres suffisamment équilibrés. Cependant, nous ne conseillerons pas ces tentatives dans un jardin de produit, et voici pourquoi: l'apparente économie de temps et de sève, dans ce cas, est une pure illusion, ce n'est qu'à force de soins assidus, de prévoyance intelligente, de connaissances théoriques et pratiques, que l'on parviendra à maintenir son arbre dans un équilibre de végétation convenable, et quinze jours d'absence suffiraient, dans la plupart des cas, pour compromettre le travail de plusieurs années. Au contraire, un jardinier soigneux, quoique très chargé d'ouvrage, pourra toujours, en appliquant des principes d'une grande simplicité, comme ceux que nous enseignons, — taille longue des branches de charpente, taille de la branche à fruit sur deux yeux apparents, — conduire convenablement tous ses arbres, hors le pêcher. Par la taille bien comprise, il gouvernera *cinq cents mètres* d'espalier, tandis qu'il aurait du mal à en gouverner *cent* par le pincement.

## TABLE

---

Procès-verbal de la séance du 8 Novembre 1868. . . . .	241
Section de Pont-Ste-Maxence. — Séance du 7 Octobre 1868 . . . . .	247
Section de Nanteuil-le-Haudouin. — Séance du 11 Octobre. . . . .	247
Section de Crépy-en-Valois. — Séance du 18 Octobre 1868 . . . . .	248
Les Samedis de la Société d'horticulture . . . . .	249
Le Mouvement horticole de 1866 de M. Ed. André . . . . .	250
L'Arboriculture fruitière de M. Gressent. . . . .	252
Sur l' <i>Æcidium cancellatum</i> du Poirier . . . . .	254
Nouveaux préceptes de taille de la Vigne . . . . .	255
Taille de la Vigne dans les Jardins . . . . .	257
Rapport de la Commission du Jardin. . . . .	259
Cours d'arboriculture de M. Dubarle, jardinier-professeur . . . . .	259

---

---

### Ordre du jour de la séance du 6 Décembre 1868.

---

A 1 heure, réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le Bureau.

A 2 heures, réunion générale.

Adoption du procès-verbal de la séance du 8 Novembre.

Admission d'un membre nouveau.

Dépouillement de la correspondance.

Compte-rendu des travaux de l'année, par M. le Secrétaire-général.

Rapport général de la Commission des Visites de Jardins.

Distribution des médailles de la Commission des Visites.

Rapports des Comités sur les objets présentés.

Distribution des médailles des Comités.

Propositions de modification au Règlement.

---

A 10 h. du matin, leçon d'horticulture dans le jardin de la Société.

---

---

**AVIS.** — A partir du Samedi 5 Décembre, des Conférences horticoles auront lieu tous les Samedis, de 7 à 9 heures du soir, dans la salle des séances, éclairée et chauffée à cet effet. Tous les membres de la Société, munis de leur carte de sociétaire, pourront y assister avec leur femme et leurs enfants.

## Leçons d'Horticulture.

---

DÉCEMBRE 1868.

- Jeudi 2* : Leçon à Nogent-les-Vierges, à 9 h. du matin.  
Leçon à Précy-sur-Oise, à 2 h. de l'après-midi.
- Dimanche 6* : Leçon à Senlis, à 10 heures du matin, dans le  
jardin de la Société. — Séance générale, à  
1 heure de l'après-midi.
- Mercredi 9* : Leçon à Pont. à 9 heures du matin. — Séance  
à Pont, à 2 heures de l'après-midi. — Leçon  
après la séance.
- Jeudi 10* : Leçon à Senlis, à 2 heures de l'après-midi, dans  
le jardin de la Société.
- Dimanche 15* : Leçon à Versigny, à 9 heures du matin. —  
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-  
midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 17* : Leçon à Rully, à 9 heures du matin. — Leçon à  
Béthisy-St-Martin, à 2 heures de l'après-midi.
- Dimanche 20* : Leçon à Auger-St-Vincent, à 10 heures du matin.  
— Séance à Crépy, à 2 heures de l'après-midi.  
— Leçon après la séance.
- Dimanche 27* : Leçon à Verneuil-sur-Oise, à 8 heures du matin.  
— Séance à Creil, à 2 heures de l'après-midi.  
— Leçon après la séance.
- Lundi 28* : Leçon à St-Maximin, à 9 h. du matin. — Leçon  
à la Chaussée de Gouvieux, à 2 heures de  
l'après-midi.
- 

Ceux de MM. les Sociétaires qui changeraient de domicile sont priés d'informer M. le Secrétaire-général de leur nouvelle adresse, afin d'éviter la perte de Bulletins, qui, vu l'augmentation continue des membres de la Société, pourraient être difficiles à remplacer.